

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE

À transmettre par e-mail à bourgmestre@1030.be, dûment complété, au plus tard 1 mois à l'avance
(3 mois pour les manifestations de grande importance).
Hors délai nous ne garantissons pas le traitement de votre demande.

Données générales du demandeur

Organisateur (asbl, société commerciale, association de fait, etc.)

Dénomination :

N° d'entreprise :

Adresse postale :

Adresse de facturation :

Responsable légal

Nom et prénom :

Tél. fixe et/ou GSM :

Email :

Responsable sur site

Nom et prénom :

GSM :

Email :

Descriptif de l'activité

Type d'activité

Fête de quartier (fête des voisins et de rue)

Rue aux jeux (fermeture de rue pour permettre les jeux d'enfants)

Cortège

Concert/spectacle

Distribution (flyers, échantillons, etc.)

Dérogation pour l'organisation d'un karaoké, d'une soirée, etc.
(établissement Horeca)

Manifestation

Autre évènement (à préciser) :

Date(s), horaires et lieux

Date(s)

Horaires

Lieu (adresse complète) :

Bref descriptif

Dénomination de l'activité :

Pour qui :

Descriptif de l'activité :

Nombre de participants attendus :

Montage et démontage des installations

Date(s) et heures du montage :

Date(s) et heures du démontage :

Accès

Gratuit

Sur invitation

Payant

Autre (à préciser) :

Publicité prévue par l'organisateur

Affiches

Flyers

Presse et médias

Site web et/ou réseaux sociaux

Supports communaux avec accord préalable
(Schaerbeek Info, site web et/ou réseaux sociaux)

Autre (à préciser) :

Demande d'interdiction de stationnement/circulation

Emplacement(s) de stationnement
à réserver : OUI* NON

Rue(s) à bloquer : OUI* NON

*Si OUI, introduire la demande via

→ **PLATEFORME EAGLEBE** ←

Veillez joindre la preuve de la demande EagleBe au présent formulaire sinon la demande ne pourra pas être prise en compte.

Perturbation du réseau STIB ? OUI* NON

*Si OUI, STIB avisée ? OUI NON

Attention : une déviation du réseau STIB peut entraîner des frais facturés par la STIB.

Sécurité prévue par l'organisateur

Type de sécurité :

Nom de la société qui assurera la sécurité :

Numéro de téléphone de la société :

Demandes complémentaires & autres infos utiles

Annexes jointes à la demande

Annexe 1 : plan d'implantation **vivement souhaité**

Annexe 2 : formulaire relatif aux manifestations de grande importance
(Plus d'infos sur <http://be.brussels/siamu/organiser-un-evenement-que-faire>)

Annexe 3 : respect des normes de bruit et de l'arrêté du son amplifié

Annexe 4 : demande de dérogation pour faire un barbecue sur la voie publique

1. Aucune demande complémentaire ne sera prise en considération. Le soussigné en est conscient et s'est assuré que la présente demande est complète.
2. Le demandeur déclare avoir pris connaissance et adhérer à la procédure de demande d'autorisation d'organisation d'une activité ainsi qu'au Règlement général de police, Règlement taxe sur les salissures sur les lieux et voies publics ou visibles de ceux-ci ainsi que l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les conditions de diffusion du son amplifié.
3. Il doit se conformer aux avis délivrés par les autorités communales et la zone de police.
4. Le nettoyage des espaces publics est à charge de l'organisateur. Son cout lui sera facturé en cas de non-exécution ou d'exécution incorrecte.
5. Le demandeur doit s'assurer que les panneaux de stationnement ont bien été placés suivant la demande.
6. Il doit être en mesure de présenter les autorisations délivrées à un représentant des autorités.

Date et signature